

## **HONORAIRES 2021 APPLICABLES AUX VENTES**

<b>Type de mandat</b>	<b>Honoraires</b>
Mandat simple :	5% TTC du prix de vente TTC (avec un minimum de 15 000 € hors garages)
Mandat semi-exclusif :	5% TTC du prix de vente TTC (avec un minimum de 15 000 € hors garages)
Mandat exclusif :	5% TTC du prix de vente TTC (avec un minimum de 15 000 € hors garages)
Mandat VIAGER :	6% TTC du prix de vente TTC

### **APPLICABLES AUX PROGRAMMES NEUFS**

Les honoraires sont définis par lot et par promoteur selon leurs grilles tarifaires en vigueur et sont donc variables.

Les honoraires sont à la charge du vendeur et incluent la T.V.A à 20%.

## **HONORAIRES 2021 APPLICABLES AUX LOCATIONS SAISONNIÈRES**

Maisons, Appartements :	20% TTC du loyer brut
Option « Performance » :	28% TTC du loyer brut

Les honoraires sont à la charge du propriétaire et incluent la T.V.A à 20%.

## **HONORAIRES 2021 APPLICABLES AUX AUTRES SERVICES**

Rapport d'expertise certifié C.N.E : Sur devis (minimum 500 €)

*L'agence ne peut recevoir ni détenir d'autres fonds, effets ou valeurs que ceux représentatifs de sa rémunération ou de sa commission.*

**BARNES MONT-BLANC HEAD OFFICE**  
96, Route Edmond de Rothschild 74120 Megève +33 (0)4 50 21 21 00  
megeve@barnes-international.com [www.barnes-montblanc.com](http://www.barnes-montblanc.com)



## **HONORAIRES 2021 APPLICABLES AUX VENTES**

Type de mandat	Honoraires
Mandat simple :	5% TTC du prix de vente TTC
Mandat semi-exclusif	4% TTC du prix de vente TTC
Mandat exclusif	4% TTC du prix de vente TTC
Mandat viager	6% TTC du prix de vente TTC

### **APPLICABLES AUX PROGRAMMES NEUFS**

Les honoraires sont définis par lot et par promoteur selon leurs grilles tarifaires en vigueur et sont donc variables.

Les honoraires sont à la charge du vendeur et incluent la T.V.A à 20%.

## **HONORAIRES 2021 APPLICABLES AUX LOCATIONS SAISONNIÈRES**

Maisons, Appartements	20% TTC du loyer brut
Option « Performance »	28% TTC du loyer brut

Les honoraires sont à la charge du propriétaire et incluent la T.V.A à 20%.

## **HONORAIRES 2021 APPLICABLES AUX AUTRES SERVICES**

Rapport d'expertise certifié C.N.E :	1 500 € TTC
--------------------------------------	-------------

*L'agence ne peut recevoir ni détenir d'autres fonds, effets ou valeurs  
que ceux représentatifs de sa rémunération ou de sa commission.*

## **HONORAIRES 2021 APPLICABLES AUX VENTES**

Type de mandat	Honoraires
Mandat simple :	5% TTC du prix de vente TTC
Mandat semi-exclusif	4% TTC du prix de vente TTC
Mandat exclusif	4% TTC du prix de vente TTC
Mandat Viager	6% TTC du prix de vente TTC

### **APPLICABLES AUX PROGRAMMES NEUFS**

Les honoraires sont définis par lot et par promoteur selon leurs grilles tarifaires en vigueur et sont donc variables.

Les honoraires sont à la charge du vendeur et incluent la T.V.A à 20%.

## **HONORAIRES 2021 APPLICABLES AUX AUTRES SERVICES**

Rapport d'expertise certifié C.N.E : 500 € TTC

*L'agence ne peut recevoir ni détenir d'autres fonds, effets ou valeurs  
que ceux représentatifs de sa rémunération ou de sa commission.*